

OLEICULTURE



Bulletin d'information technique n°1

02 avril 2013

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc. ce bulletin technique est émis par la chambre d'agriculture de Haute Corse qui est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil de 3 sur l'échelle de Beaufort soit 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (optimale à partir de 60%), la température (comprise entre > 5°C et 25 °C) et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

Conditions météorologiques du 03 au 05 avril :

Les températures sont favorables au développement de la **maladie à l'Œil de paon** et aux contaminations par les spores du champignon. Toutefois, le vent soufflant localement en rafales fait baisser le taux d'hygrométrie.

Les températures > 9°C sont également favorables à l'évolution de la **Pyrale du Jasmin**.

Vitesse approximative du vent au niveau de la rampe	Echelle Beaufort (à 10m de haut)	Description	Signes visibles	Pulvérisation
Moins de 2km/h	Force 0	Calme	 Fumée montant à la verticale	Traitement possible (attention au traitement par temps chaud)
2 à 3.5 km/h	Force 1	Très légère brise	 Fumée s'inclinant selon la direction de l'air	Traitement possible
3.5 à 6.5 km/h	Force 2	Légère brise	 Bruissement des feuilles. Sensation de souffle sur le visage	Traitement possible
6.5 à 10 km/h	Force 3	Brise	 Feuilles et pétioles constamment en mouvement	Conditions limites (éviter de pulvériser des herbicides en présence de cultures sensibles)
10 à 15 km/h	Force 4	Vent modéré	 Petites branches en mouvement. Envol de papiers et de poussières	Traitement déconseillé

	Mercredi 03 avril	Jeudi 04 avril	Vendredi 05 avril
BASTIA	7 ≤ T°C ≤ 17 ; Vent 10 à 15 km/h ; 60 ≤ Humidité ≤ 90 %	7 ≤ T°C ≤ 16 ; Vent 20 km/h ; 60 ≤ Humidité ≤ 100 %	9 ≤ T°C ≤ 17 ; Vent 20 km/h ; 60 ≤ Humidité ≤ 100 %
CALVI	11 ≤ T°C ≤ 15 ; Vent 40-75 km/h ; 40 ≤ Humidité ≤ 90 %	10 ≤ T°C ≤ 16 ; Vent 20 km/h ; 45 ≤ Humidité ≤ 90 %	11 ≤ T°C ≤ 14 ; Vent 60-75 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 90 %
CORTE	4 ≤ T°C ≤ 15 ; Vent 5 à 10 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 100 %	3 ≤ T°C ≤ 14 ; Vent 5 à 15 km/h ; 60 ≤ Humidité ≤ 100 %	6 ≤ T°C ≤ 14 ; Vent 10 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 90 %
OLETTA	7 ≤ T°C ≤ 16 ; Vent 10 à 15 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 100 %	6 ≤ T°C ≤ 16 ; Vent 25-55 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 90 %	9 ≤ T°C ≤ 15 ; Vent 20-55 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 100 %
PIETRALBA	6 ≤ T°C ≤ 16 ; Vent 5 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 100 %	5 ≤ T°C ≤ 15 ; Vent 15 à 20 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 90 %	5 ≤ T°C ≤ 14 ; Vent 20 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 100 %
SAN GIULIANO	6 ≤ T°C ≤ 16 ; Vent 10 à 15 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 80 %	5 ≤ T°C ≤ 15 ; Vent 10-55 km/h ; 70 ≤ Humidité ≤ 90 %	7 ≤ T°C ≤ 16 ; Vent 20-55 km/h ; 50 ≤ Humidité ≤ 90 %

L'ŒIL DE PAON – *FUSICLADIUM OLEAGINEUM* (*SPILOCAEA OLEAGINUM*)

D'après le BSV Oléiculture n°2, les conditions météorologiques redeviennent favorables au développement et à la propagation de la maladie, surtout **si le nombre de feuilles malades est supérieur à 10-15%**, **en cas de pluie**, qui est le principal facteur de dissémination, d'humidité relative élevée et de **températures > 11 °C** avec un optimum à 16°C.



Biologie : son développement dépend essentiellement de facteurs climatiques.

Le champignon se conserve dans les taches foliaires des feuilles : les contaminations réalisées lors d'une saison peuvent s'extérioriser à la saison suivante, le champignon reste alors à l'état latent si les conditions sont défavorables.

Avec les pluies printanières et **lorsque les températures sont comprises entre 9 et 25°C et s'il y a de l'eau sur la zone de pénétration**, les symptômes apparaissent : les conidies fructifient à la surface des feuilles. Celles-ci sont dispersées, surtout par la pluie, à une courte distance des tissus infectés, car quand elles sont sèches le vent les sépare difficilement des organes qui les portent. Il s'ensuit que les infections successives se propagent dans l'arbre de préférence par voie descendante.

Epidémiologie :

La présence simultanée d'agent inoculant et de pluie donnent lieu au printemps à des infections (pour qu'il y ait infection il faut 6 heures à une température de 16°C avec une hygrométrie > 85 %, contre 14 heures à 21°C).

De même, l'incubation dure de 12 jours à une température de 16°C jusqu'à plusieurs semaines si les conditions ne sont pas favorables.

En deçà de 11°C et au-delà de 25°C le développement de la maladie est ralenti.

Dégâts : les feuilles atteintes se chlorosent et peuvent tomber. Le rendement est affecté par l'apparition d'une faible proportion de bourgeons à fleurs. Enfin, les pédoncules des fruits peuvent également être attaqués causant leur chute.

Conseils de lutte : appliquer les traitements à l'approche d'un épisode pluvieux OU si la dernière application préventive date de plus d'un mois. Assurer une couverture continue au printemps.

Si aucun traitement n'a encore été déjà réalisé, deux méthodes de protection sont possibles selon l'état du verger :

- En cas de verger sensible à haut risque d'infection il est recommandé** d'appliquer un traitement fongicide sur la végétation afin qu'elle soit protégée des nouvelles contaminations à l'approche de l'épisode pluvieux.
- Dans les zones à risque d'infection moyen à limité**, ne traiter que si les conditions climatiques sont optimales pour le développement de la maladie.

Dans les 2 cas il s'agit de traitements préventifs : ils ont une action de contact car le produit reste à la surface des feuilles et empêche la germination des spores.

TRAITEMENTS PREVENTIFS RECOMMANDES : cuivre ou mancozèbe.

Le cuivre :

- En **Agriculture Biologique** c'est le seul produit homologué, il est limité à 6 Kg de cuivre métal par hectare et par an sur une moyenne de 4 ans : il est possible d'utiliser la ½ dose préconisée pour limiter les doses de cuivre métal par hectare.

- Cette méthode est à privilégier afin de **limiter l'impact de l'agriculture sur l'environnement**.

Il n'existe pas de résistances au cuivre mais son accumulation dans les sols pose problème.

Description des produits à base de cuivre homologués sur olivier

Nom chimique	Spécialités commerciales	Concentration en cuivre
Sulfate de cuivre*	= Bouillies bordelaises (nombreuses spécialités) : ADIAFIX F, BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS, BOUILLIE BORDELAISE PHYTEUROP, ETC.	20%
Hydroxyde de cuivre**	CHAMP FLO, CHAMP FLO AMPLI, COPLESS, CUPROXYDE MACCLESFIELD 50, HYDROMICRON SALDECO	37,5% ou 360 g/l
Oxychlorure de cuivre	CUPROCAFFARO, CUPROFLO, OXYCURE, OXYSUD, PASTA CAFFARO, YUCCA	50% ou 357,5 g/l
Oxyde de cuivre / Oxyde cuivreux	CHEM COPP 50, EXTROS, NORDOX 50, NORDOX 75 WG, NORDOX 75 WG JARDIN, NORDOX CAZORLA	50% ou 750 g/l

L'action de ces produits diffère :

* Les sulfates de cuivre ont une libération lente du cuivre (environ 10 jours) et une couverture plus longue dans le temps. Il est lessivé pour 20 mm de pluies.

** Les hydroxydes de cuivre libèrent rapidement le cuivre (environ 24 heures) pour une action de protection rapide. Il est lessivé à partir de 30 mm de pluies.

Les oxydes cuivreux libèrent lentement le cuivre et résiste jusqu'à 50 mm de pluies.

Dose d'emploi des produits à base de mancozèbe homologués sur olivier

SPECIALITE	SOCIÉTÉ	SUBSTANCE	DOSE D'EMPLOI
ADDAX DG	DOW AGROSCIENCES S.A.S	Mancozèbe 75 %	2.250 kg/ha
KAVEA DG			2.400 kg/ha
MILCOZEBE DG			
MILCOZEBE		Mancozèbe 80 %	2.250 kg/ha
ADDAX			
MANZOCURE S	RIVALE	Mancozèbe 75 %	0.213 kg/hl
MANCO 75 RIVA	EUROFYTO SA		2.400 kh/ha

Tous les produits à base de **mancozèbe** sont classés  "N" : Dangereux pour l'environnement et "Xi" : Irritant à "Xn" : Nocif (Phrases de prudence, phrases de risques et risques de toxicologie consultables sur le site d'e-phy).

Il est nécessaire de renouveler la protection après plus de 40-45 mm de pluies (unique ou cumulées).

LE TRAITEMENT CURATIF avec le **krésoxim-méthyl** doit être réservé surtout s'il y a eu un déficit de traitement à la saison précédente. Appliquer cette spécialité avant ou après les pluies, effectuer **deux traitements maximum** avec ce produit, **alterner avec du cuivre**. Produit non lessivable, mais non systémique.

Produits à base de kresoxim-méthyl homologués sur olivier

SPECIALITE	SOCIÉTÉ	SUBSTANCE	DOSE D'EMPLOI
DRAX KRESOXIM-METHYL 30j	DRAX PESTICIDES LTD	Kresoxim-méthyl 50%	0.020 %
STROBY DF 30j	BASF AGRO SAS		
SYBIL	TRIASSEM		
SYNTHESE+	PHYTO SERVICE		

Tous les produits à base de **krésoxim-méthyl** sont classés  "N" : Dangereux pour l'environnement et "Xn" : Nocif (Phrases de prudence, phrases de risques et risques de toxicologie consultables sur le site d'e-phy).

PYRALE DU JASMIN – *MARGARONIA UNIONALIS*



Des dégâts causés par la chenille de la Pyrale sont actuellement observés sur les jeunes oliviers.

Biologie :

L'adulte est un papillon blanc émergeant au début du printemps (mars-avril). Une fois fécondées, les femelles pondent leurs œufs sur les faces supérieures et inférieures des feuilles, principalement le long de la nervure centrale. Les œufs éclosent au bout de 3 à 20 jours selon la température, le **seuil inférieur étant de 9°C**.

Les larves sont des chenilles vertes avec une tête jaunâtre. Les chenilles se nourrissent des jeunes pousses et des bourgeons terminaux des oléacées et des fruits.

Dégâts : généralement les dégâts causés par les chenilles sont peu ou pas importants et ne le deviennent que lorsqu'il s'agit de jeunes plantations, les pépinières, et les arbres restructurés (formation de nouvelles charpentières), notamment en raison du retardement de croissance de l'arbre. C'est pourquoi on traitera uniquement sur les jeunes vergers âgés de 1 à 5-6 ans.

Moyens de lutte :

- Principaux **auxiliaires** efficaces : beaucoup d'hyménoptères parasitoïdes.
- **Lutte chimique :** le produit est pulvérisé sur l'ensemble de la frondaison dès les premiers signes d'attaque. Seuls les lambda-cyhalothrine sont autorisés en France contre cet insecte et sur olivier.

Spécialités commerciales homologuées contre la Pyrale du Jasmin sur olivier

	Spécialités commerciales	Doses/HL
L a m b d a - C y h a l o t h r i n e	KARATE XPRESS	0.030 Kg/HL
	POOL	
	NINJA	
	AGROTECH-LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS	0.015 L/HL
	CAZEON	
	HALLMARK AVEC ZEON	
	KARAÏBE PRO	
	KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON	
	KARATE ZEON	
	REALCHEMIE LAMBDA-CYHALOTHRIN 100 CS	
	SCIMITAR	
	ZELAMBDA	

Ne traiter que si nécessaire, les produits à base de Lamba-cyhalothrine sont **limités à 2 applications par an**. Ils sont moyennement toxiques sur chrysope et hyménoptères et toxique à très toxique sur punaises.

- **Lutte Biologique :** les traitements contre la teigne, à base de *Bacillus Thuringiensis* (conforme aux principes de la lutte raisonnée et admis dans le cahier des charges de l'agriculture biologique) ont un effet une excellente efficacité sur les chenilles de pyrale. Pour une efficacité optimale, le produit doit être appliqué **dès les premiers symptômes** de présence de chenilles (perforation de feuilles), lorsqu'elles sont encore jeunes, c'est à dire dès les premiers stades de développement.

Conseils d'application de la bouillie

Les produits doivent être appliqués sur toute la frondaison des arbres, en fines gouttelettes, en allant jusqu'au point de ruissellement de la bouillie sur le feuillage. Renouveler le traitement lorsque celui-ci a été lessivé, c'est-à-dire après 20 à 50 mm d'eau au maximum selon les formulations, répartis en une seule fois ou cumulés sur plusieurs événements pluvieux.